



Les mesures de protection et les dispositions à prendre à l'ouverture d'une mesure

TUTELLE
CURATELLE
INVENTAIRE
COMpte-RENDU DE GESTION
OBLIGATIONS
ROLE
HABILITATION FAMILIALE

Le Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux propose de vous présenter les différentes mesures de protection, et les dispositions à prendre à l'ouverture d'une mesure.

Jeudi 18 Mars 2021 - De 14h à 16h

En visio

Pour assister à la visioconférence, inscrivez-vous au **03.20.54.97.61** ou par mail à l'adresse suivante pointinfofamille@udaf59.org en nous communiquant une adresse mail.

